

GRAND LYON
Le maître d'ouvrage



Projet urbain Duvivier - Lyon 7

Réunion publique de présentation du projet – 13 janvier 2020



- **Béatrice Vessiller** – Vice-Présidente en charge de l'urbanisme à la Métropole de Lyon
- **Fanny Dubot** – Maire du 7ème arrondissement
- **Raphaël Michaud** - Adjoint au Maire de Lyon
Urbanisme Habitat Logement Aménagement
- **Valentin Lungenstrass** - Adjoint au Maire de Lyon, délégué à la mobilité, la logistique, urbaine et aux espaces publics

Béatrice Vessiller

- 1. Présentation du projet urbain**
Premier temps d'échanges
- 2. Présentation du projet d'espaces publics**
Second temps d'échanges
- 3. Conclusion et suites à donner**
Fin de la réunion vers 19h30/20h

1. Présentation du projet urbain

JB Couderc – Chef de projet Métropole



1. Présentation du projet urbain

Rappel du contexte

 Périmètre du Projet (env. 3ha)

Les propriétaires foncier

 Indivision Duval – Vilogia

 Generim - Eiffage

 Patriarca

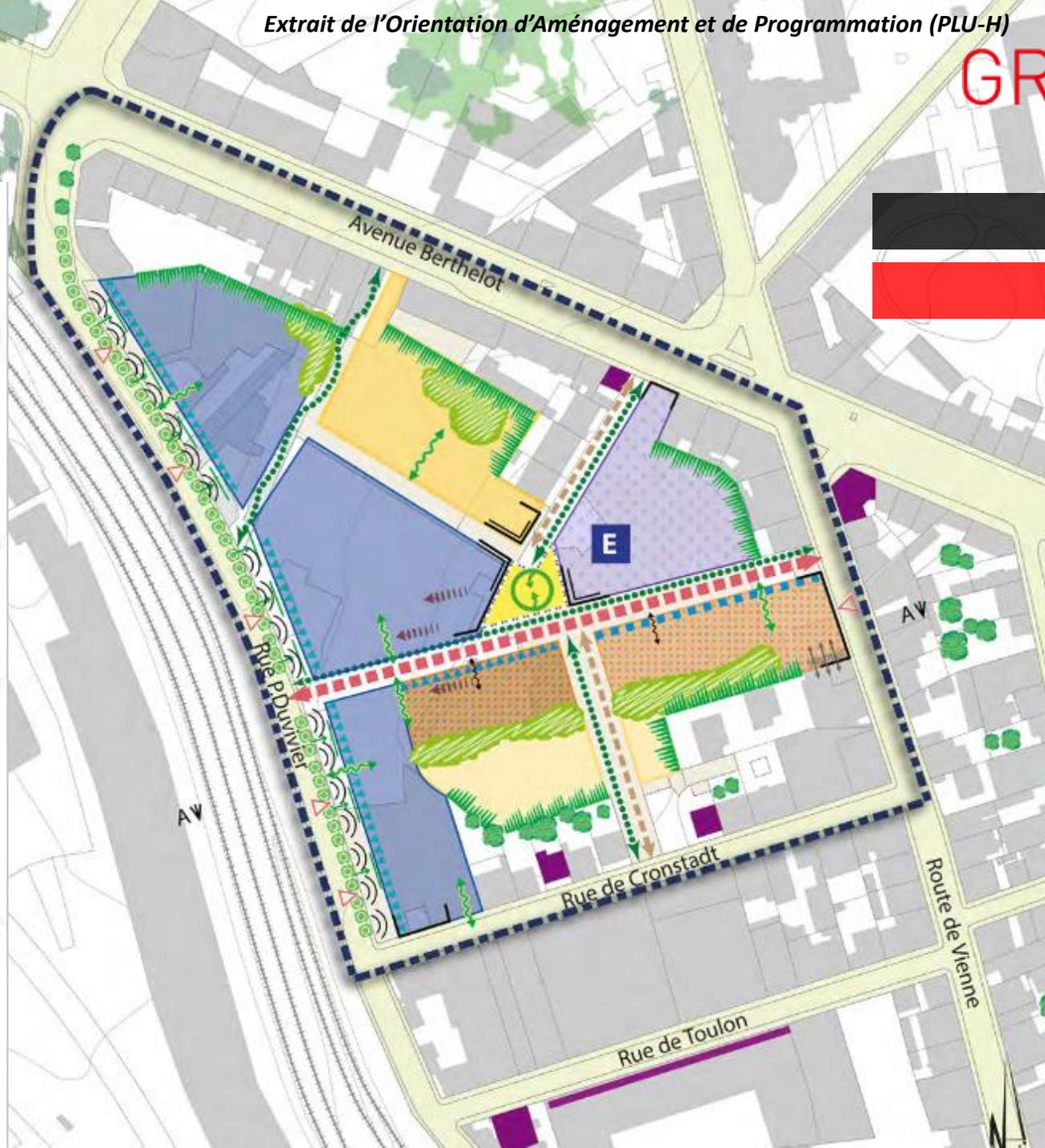
 Ville de Lyon

 Propriétaire privé

 Métropole de Lyon

OAP DUVIVIER
Lyon 7ème arrondissement

- Périètre d'OAP
- Démolition à prévoir
- Éléments patrimoniaux à valoriser
- Assurer une mixité des formes et fonctions urbaines**
- Groupe scolaire à programmer
- Mixité verticale à développer (R+4/R+7 maximum), entre activités économiques en rez-de-chaussée/R+1 (socle actif) et logements collectifs
- Mixité verticale à développer (R+4/R+7 maximum), entre commerces, services en rez-de-chaussée/R+1 (socle actif) et logements collectifs
- Logements collectifs à développer
- Logements intermédiaires à développer
- Développer une nouvelle adresse d'activités le long de la rue Duvivier**
- Activités économiques à implanter, mixité à assurer entre activités productives et activités tertiaires (R+5 maximum)
Décomposition des volumes à privilégier
- façade principale des activités économiques le long de la Rue Duvivier à aménager, façade écran par rapport aux nuisances de la voie ferrée
- Aménager un quartier «vivant et apaisé», structuration urbaine et paysagère**
- Voie nouvelle à créer, intégration des différentes mobilités à assurer
- Maillage secondaire à créer, principe de voie de desserte partagée
- Voie verte à aménager dédiée aux modes doux
- Accès véhicules et livraisons à privilégier en périphérie du site
- Alignement à respecter
- Angle des constructions à travailler autour du parvis public
- Accroche avec le tissu existant
- Césure à assurer au-dessus du socle actif
- Composer un quartier en aménageant une armature verte structurante**
- Recul paysager à aménager le long de la Rue Duvivier et paysagement de l'axe
- Arbres existants à valoriser
- Espace public, parvis au coeur du futur quartier à aménager
- Porosité visuelle et végétale toute hauteur à développer
- Transition paysagée avec le tissu existant à aménager
- Coeur d'îlot à végétaliser
- Pente à prendre en compte dans l'implantation et l'aménagement des abords des constructions



1. Présentation du projet urbain

Les objectifs du projet



1. Présentation du projet urbain

Les orientations programmatiques

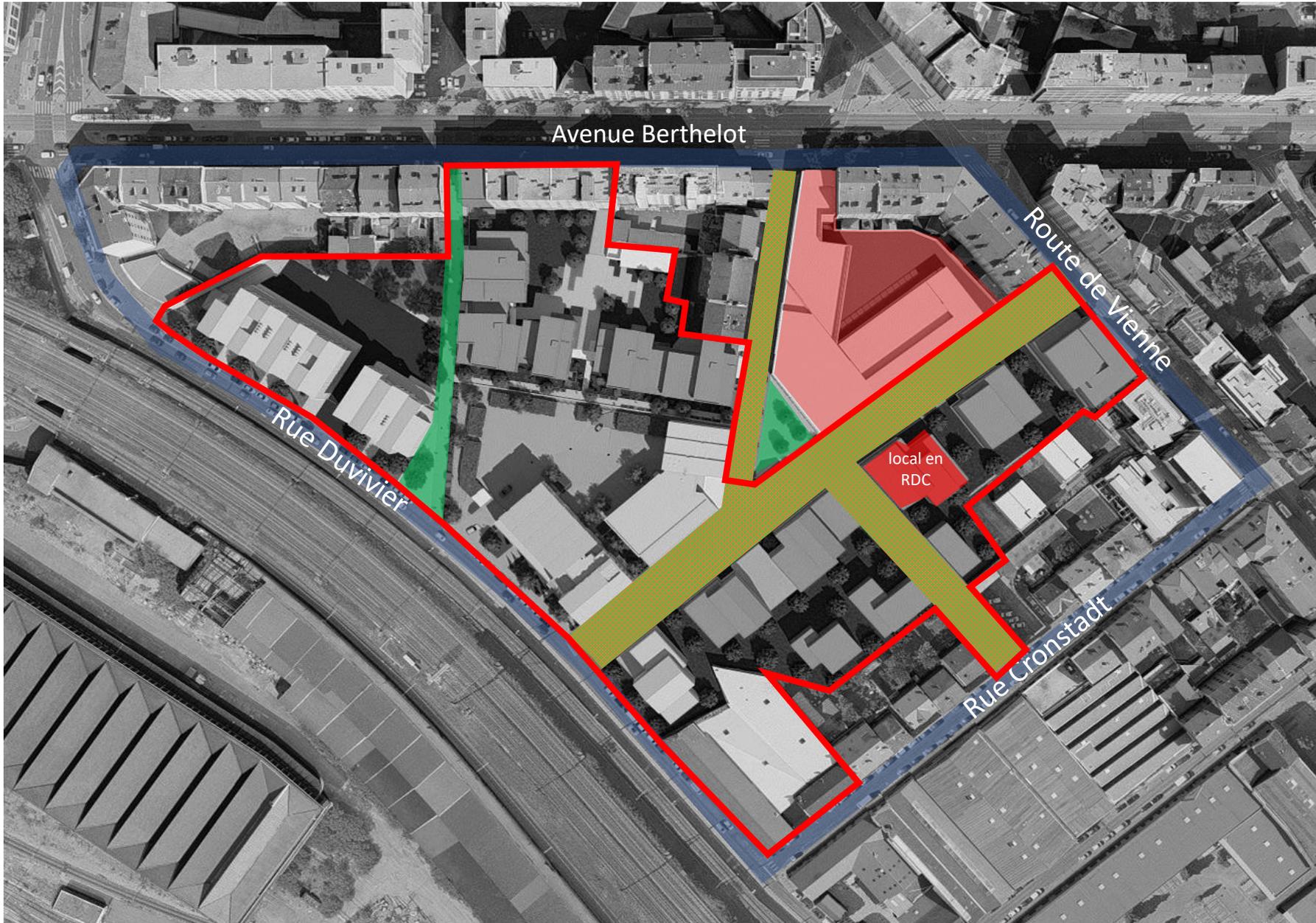
Le projet urbain d'ensemble validé en 2016 porte sur la réalisation d'un projet urbain mixte :

- **Env. 300 logements** en proposant une offre diversifiée dont :
 - 37 % en accession libre
 - 20 % en accession abordable
 - 33 % en locatif social
 - 10 % en locatif intermédiaire
- **Des bâtiments à usage de bureaux avec de l'activités en RDC** à destination des artisans, petite production, services, commerce de gros
- **Des commerces et services publics**
- **Des équipements publics** (école, crèche municipale, voies nouvelles, placette publique)



1. Présentation du projet urbain

Le programme d'équipements publics



-  Groupe scolaire 19 classes
Ville de Lyon
-  Crèche Publique 36 berceaux
Ville de Lyon
-  Voies de desserte
Métropole de Lyon
-  Voie piétonne et placette
Métropole de Lyon
-  Reprises sur les voies existantes
Métropole de Lyon
-  Périmètre du projet

1. Présentation du projet urbain

Les opérations immobilières

Le projet de l'Indivision Duval et Vilogia

Périmètre 17 000 m²

Programme mixte

Env. 200 logements

accession libre, accession abordable, locatif
intermédiaire et locatif social

Bureaux - activités en RDC (env. 10 000 m² SDP)

250 m² de Commerces

une crèche municipale



1. Présentation du projet urbain

Les opérations immobilières

Maître d'ouvrage : Duval

Agence d'architecture AA GROUP

Construction du lot A et C

6 100 m² de SDP de Bureaux et activités en RDC

Planning prévisionnel

Livraison mars 2021



Image AA Group

1. Présentation du projet urbain

Les opérations immobilières

Maître d'ouvrage : Duval

Agence d'architecture ARCHIGROUP

Projet d'environ 8 000 m² SDP

Construction du lot B

Un bâtiment de Bureaux
un local d'activités en RDC

Construction des lots D et E

80 logements (lots D, E1, E2 et E3) :
accession libre et locatif intermédiaire

Activités en RDC des lots D et E1

Planning prévisionnel

Études de conception engagées en 2020

Livraison estimée entre 2023 et 2024



1. Présentation du projet urbain

Les opérations immobilières

Maître d'ouvrage : Vilogia

Agence d'architecture AA GROUP

Projet d'environ 7 500 m² SDP

Construction des lots F et G

90 logements :

locatif social, accession abordable

Une résidence jeunes actifs (30 logements)

Commerces en RDC du lot G

Crèche municipale en RDC du lot F1

Planning prévisionnel

Études de conception engagées en 2020

Livraison estimée entre 2023 et 2024



1. Présentation du projet urbain

Les opérations immobilières

Le projet EIFFAGE – GENERIM (SCI Berthelot)

Atelier d'architecture : BBC & associés

100 logements – 6 304 m² SDP
accession libre, accession abordable, locatif social

Planning prévisionnel

Livraison prévue fin 2022





1. Présentation du projet urbain

Les opérations immobilières

Le projet PATRIARCA (SCCV Lyon Duvivier 1)

Agence d'architecture : SOHO

6 450 m² SDP de bureaux et d'activités en RDC

Planning prévisionnel

Livraison prévue fin 2022



1. Présentation du projet urbain

Le projet du Groupe Scolaire

Maître d'ouvrage : Ville de Lyon (19 classes)

Atelier Regis Gachon architecte

Programme :

- 8 classes maternelles / 11 classes élémentaires
- 2 cours de récréation maternelle et élémentaire
- restaurant scolaire / salle de sport de 300m²
- locaux administratifs / techniques et un logement de gardien

Planning prévisionnel

Démarrage travaux en février – mars 2021

Livraison prévue en 2022



1. Présentation du projet urbain

Premier temps d'échanges

2. Présentation du projet d'espaces publics

Armelle Barrière – Atelier Du Bocal

Équipe de maîtrise d'œuvre retenue en 2019

- Atelier du Bocal (Paysagiste), OGI (VRD)
- Planitec (OPC et Mission coordination Inter-chantier)

Planning prévisionnel des espaces publics

- Finalisation des études (printemps 2021)
- Consultation des entreprises (T2- T3 2021)
- Démarrage des travaux (T4 2021)

2. Présentation du projet d'espaces publics

Le plan d'aménagement d'ensemble

Les espaces publics du PUP Duvivier répondent à plusieurs enjeux urbains et paysagers, liés entre autre, aux différents projets immobiliers futurs, dans le respect de l'existant.

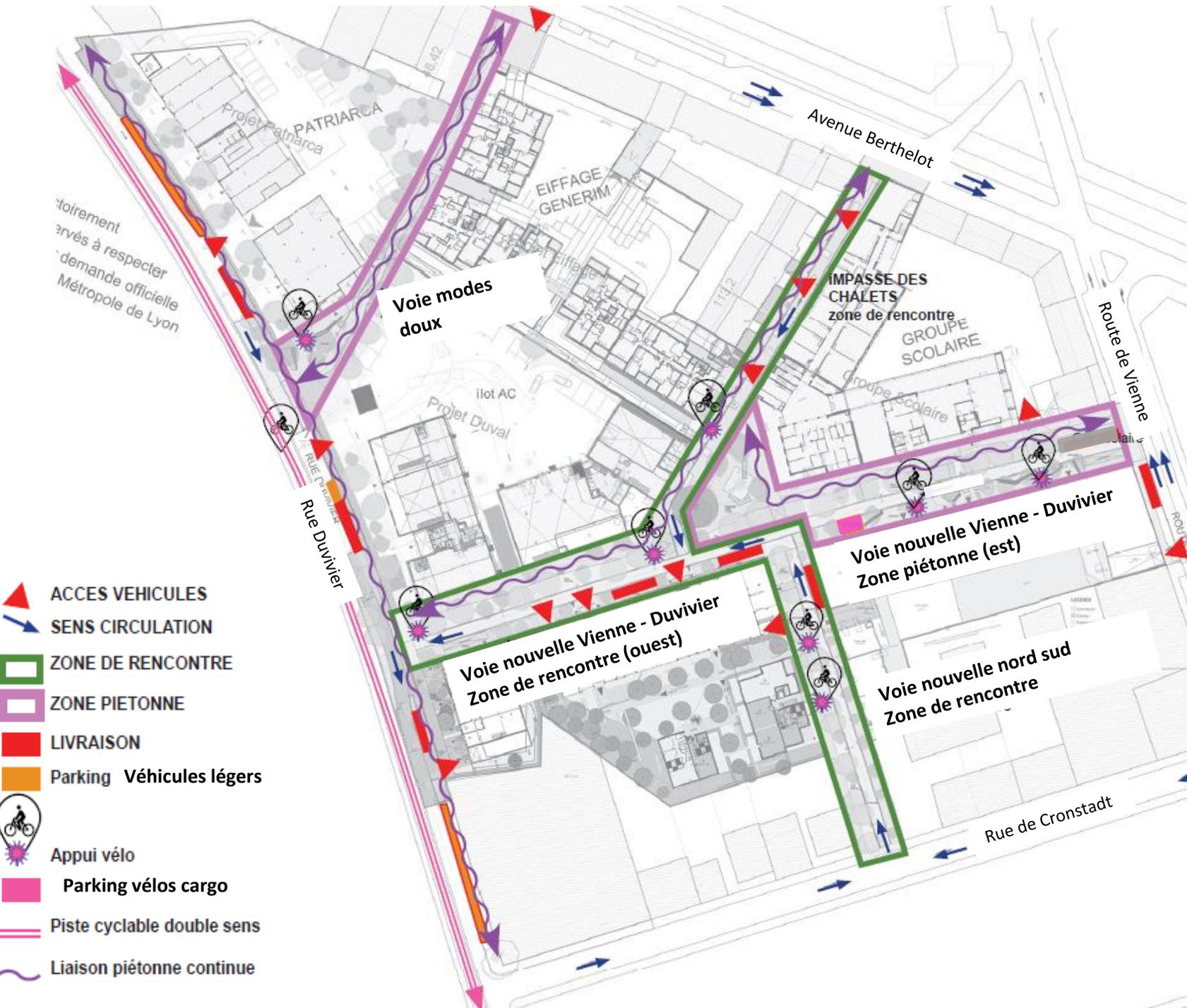
Ces enjeux sont de plusieurs natures :

- ✓ **Un traitement noble et unitaire des espaces publics**
Créer un espace public central au cœur du quartier : le parvis
Sanctuarisation du groupe scolaire
- ✓ **Traitement paysager renforcé:**
97 arbres plantés
3000 m2 d'espaces plantés
- ✓ **Favoriser les modes doux**
Zone de rencontre et zone piétonne
- ✓ **Conservier l'identité du faubourg**
- ✓ **Se raccorder au contexte urbain**
- ✓ **Métamorphoser la rue Duvivier :**
traitement paysager et recul des bâtiments / Voie SNCF



2. Présentation du projet d'espaces publics

Le plan des accès et des sens de circulation



L'ensemble des voies du nouveau quartier du PUP Duvivier est en zone de rencontre ou en voie piétonne

Le groupe scolaire est sanctuarisé avec la piétonisation de la section Est de la voie nouvelle Vienne - Duvivier (Est Ouest) en rose

Pour accéder au quartier, les riverains emprunteront la voie nouvelle Nord Sud depuis la rue de Cronstadt ou l'Impasse des Chalets depuis Berthelot

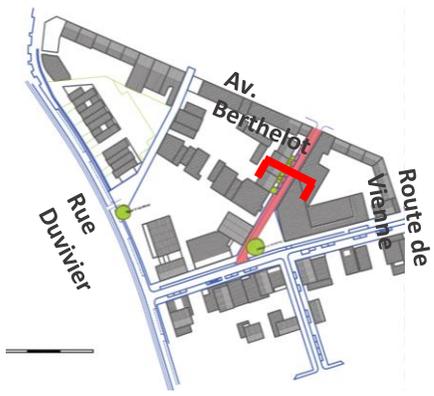
Des aires de livraisons sont créées à proximité des activités, dont une aire réservée au car scolaire (emplacement à l'étude)

L'ensemble des stationnements véhicules légers sont sur la rue Duvivier

Des arceaux vélos

2. Présentation du projet d'espaces publics

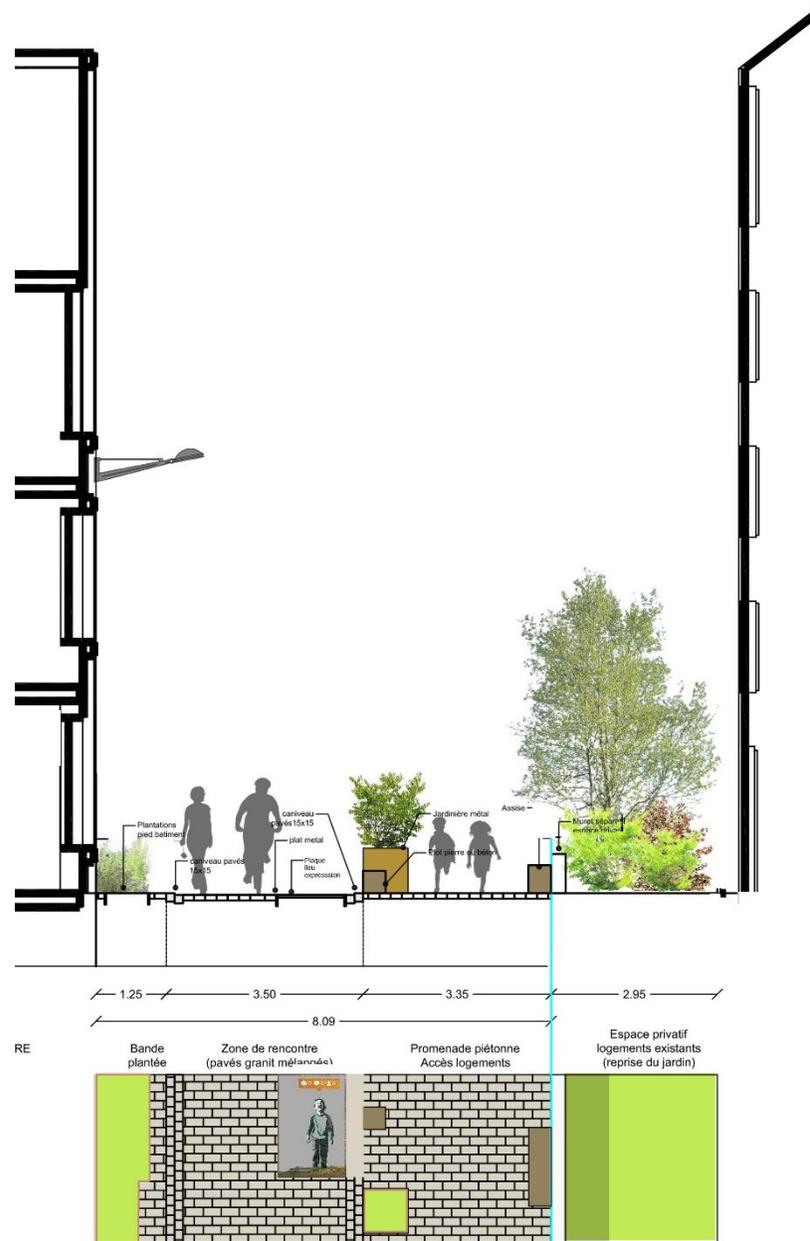
Le projet sur l'impasse des Chalets



Rue Bellecordière à Lyon



Rue Kleber à Bordeaux (espace partagé)



Impasse des Chalets

Principes d'aménagement :

- Largeur de 8 m
- un vrai espace partagé et unitaire
- Pas de stationnement
- Offrir des zones refuges confortables pour les piétons à préserver du stationnement sauvage
- Espaces privatifs à végétaliser et plantations pied immeuble
- Les traces du faubourg retrouvées
- Voie pompier pour la défense incendie du Groupe Scolaire

2. Présentation du projet d'espaces publics

La placette devant le groupe scolaire

Environ 350 m²

Placette animée, espace de vie du quartier

Principes d'aménagement :

- un espace piéton arboré (conservation du platane existant et plantation de 6 arbres)
- Lieu d'attente et récréatif pour les enfants (expression libre au sol)
- Mobilier inspiré des halles du faubourg
- Défense incendie du groupe scolaire à assurer
- Pas de stationnement



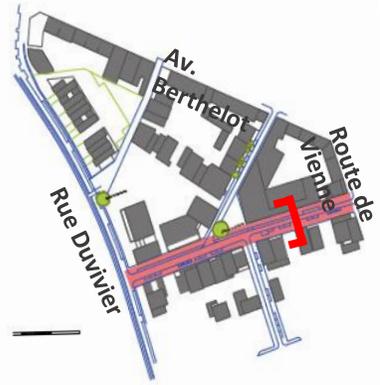
4. PRESENTATION DU PROJET NIVEAU AVP

Profil du parvis du groupe scolaire



nt : Parvis Impasse des chalets Parvis Groupe scolaire (VDL)





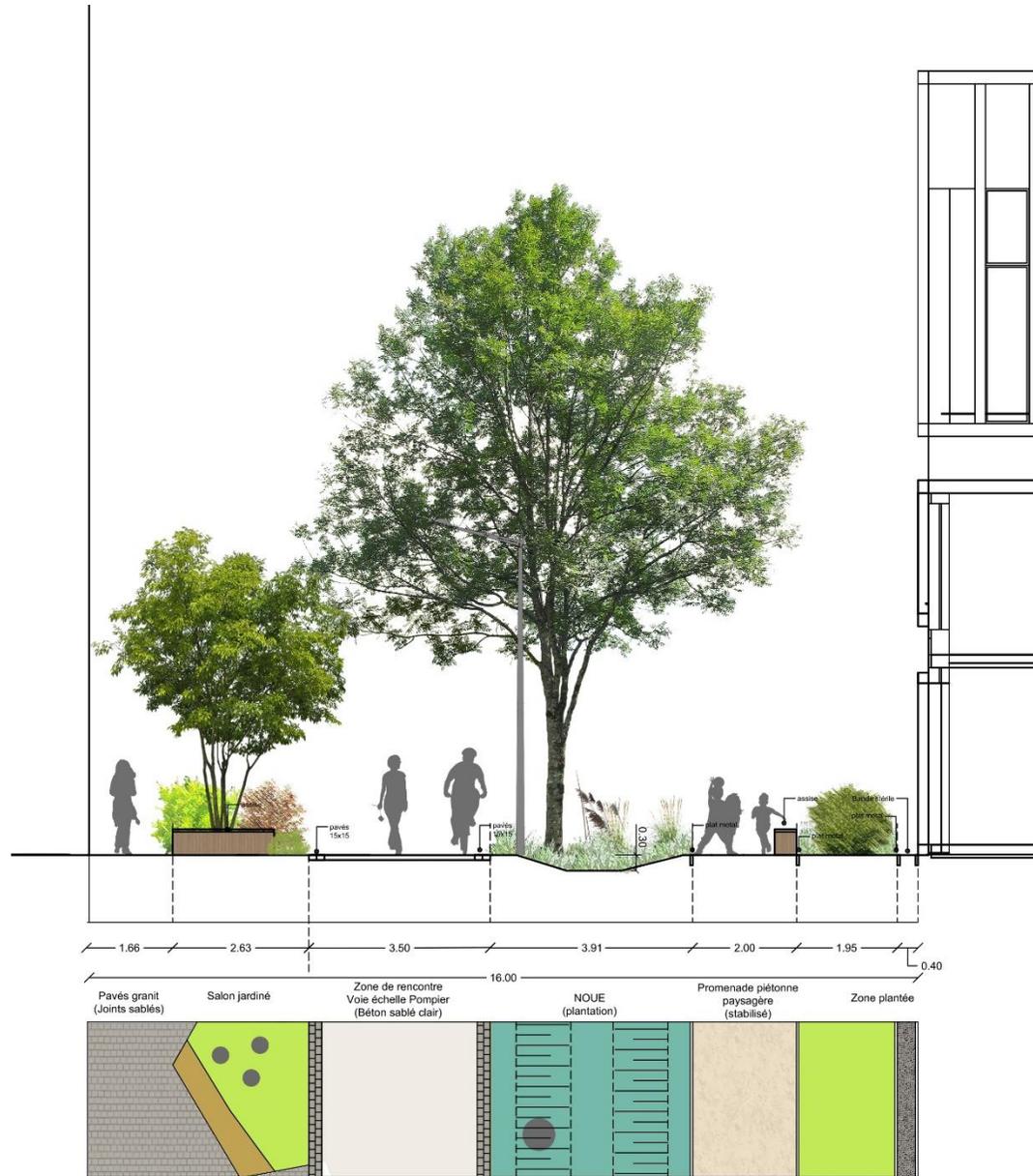
2. Présentation du projet d'espaces publics

La nouvelle rue entre Route de Vienne et Duvivier

Largeur 16 m

Principes d'aménagement :

- Voie à sens unique (3,50 m)
- Cheminement piéton parallèle, véritable promenade jardinée
- Salons jardinés sur façade active Sud
- Forte présence végétale
- Gestion des eaux pluviales dans des noues plantées
- Pas de stationnement véhicules légers



VN Est Ouest



Vauban (Allemagne)



ZAC des Girondins / Allée de Fontenay (Lyon 7)

4. PRESENTATION DU PROJET NIVEAU AVP



Ambiance de la voie nouvelle Vienne - Duvivier
Section piétonne

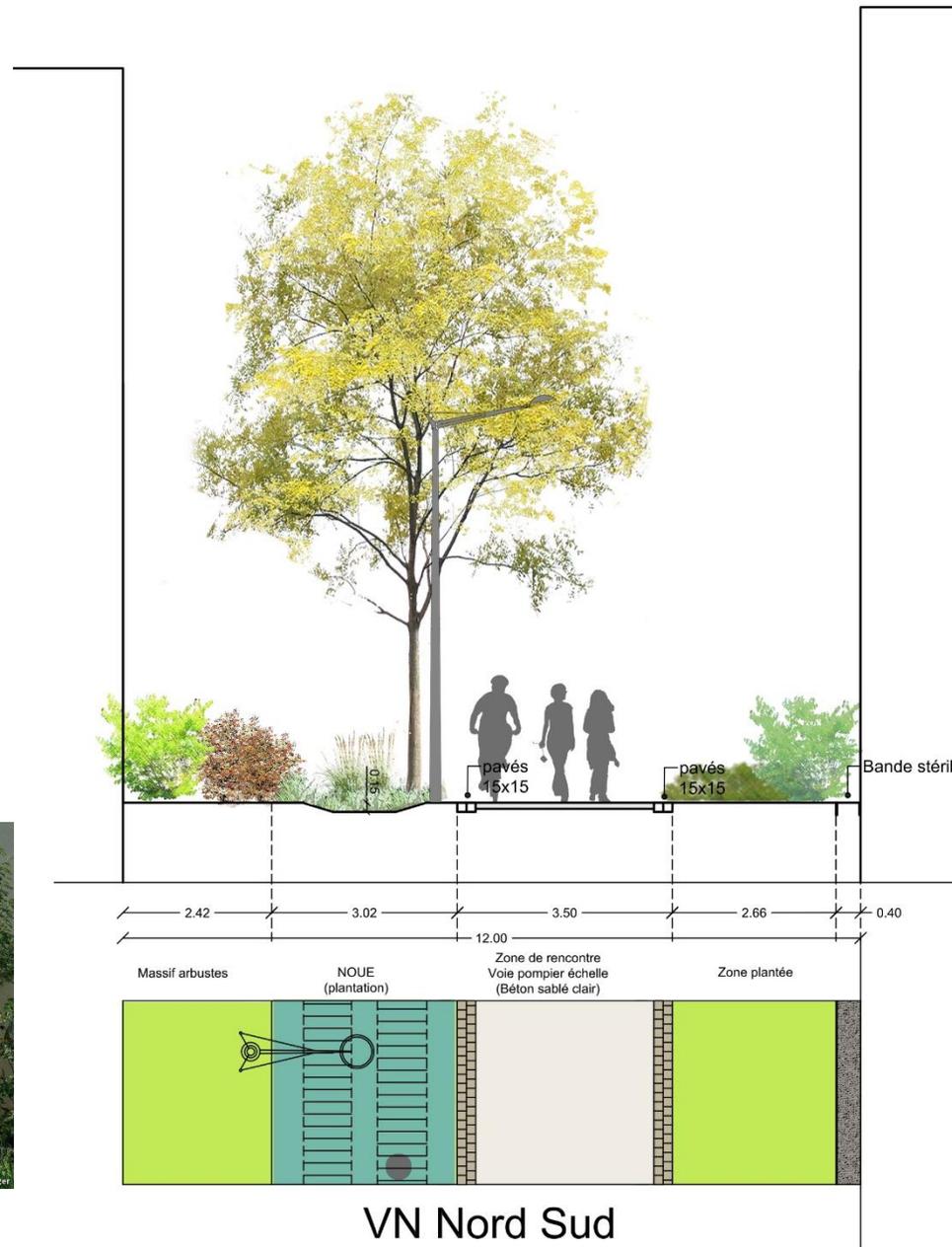
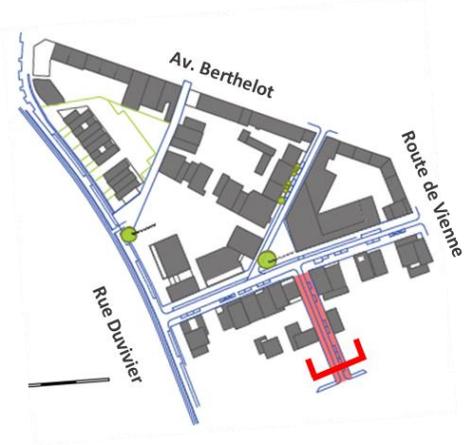
2. Présentation du projet d'espaces publics

La nouvelle rue depuis Cronstadt

Largeur 12 m

Principes d'aménagement :

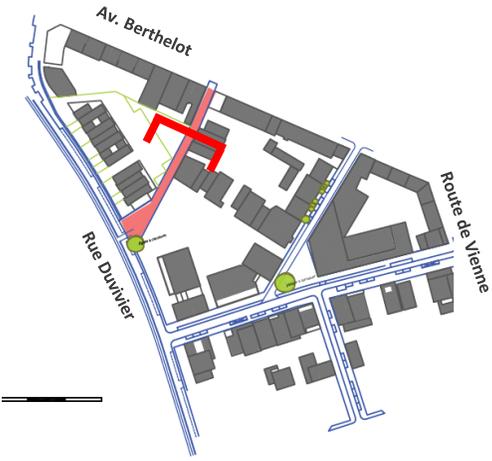
- Voie à sens unique (3,50 m)
- bandes végétalisées et arborées
- Gestion des eaux pluviales dans des noues plantées
- Aire de livraison pour la Crèche
- Accès technique activité
- Pas de stationnement véhicules légers



VN Nord Sud



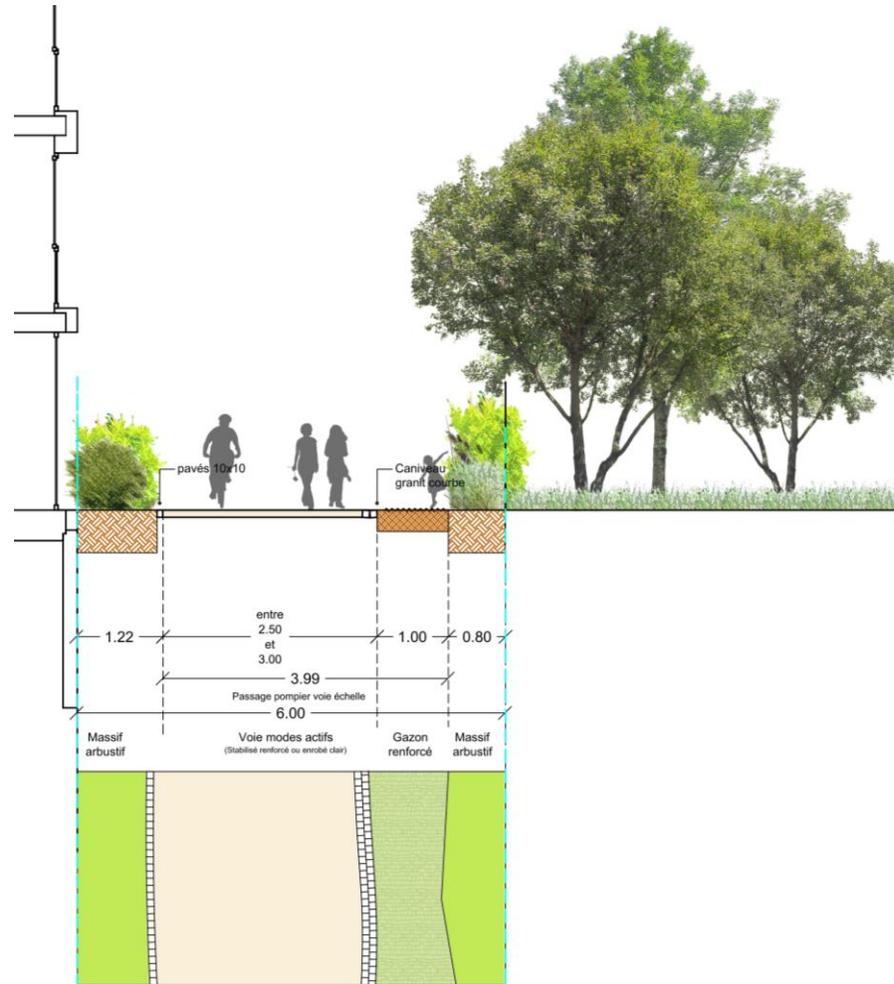
Quartier Vauban (Allemagne)



Plantations limitant le vis-à-vis



Voie plantée



Voie modes actifs

Batiment
activités
Patriarca

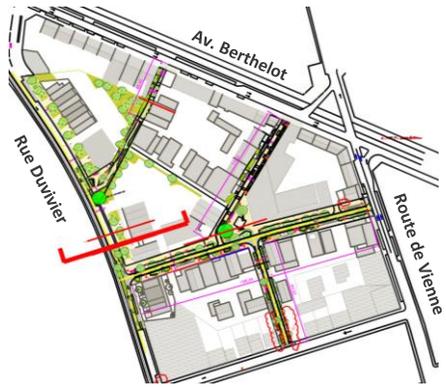
2. Présentation du projet d'espaces publics

La voie piétonne ente Berthelot et Duvivier

Principes d'aménagement :

- Largeur de 6 m
- Voie piétonne (priorité donnée aux piétons, vélos tolérés, pas de véhicules légers)
- Espace de promenade et de détente au droit des bureaux et des logements
- Voie végétalisée et arborée
- Voie connectée et aménagée de manière cohérente avec les cœur d'ilots privés
- Infiltration des eaux de pluie (Bassin parvis Duvivier) et sol filtrant



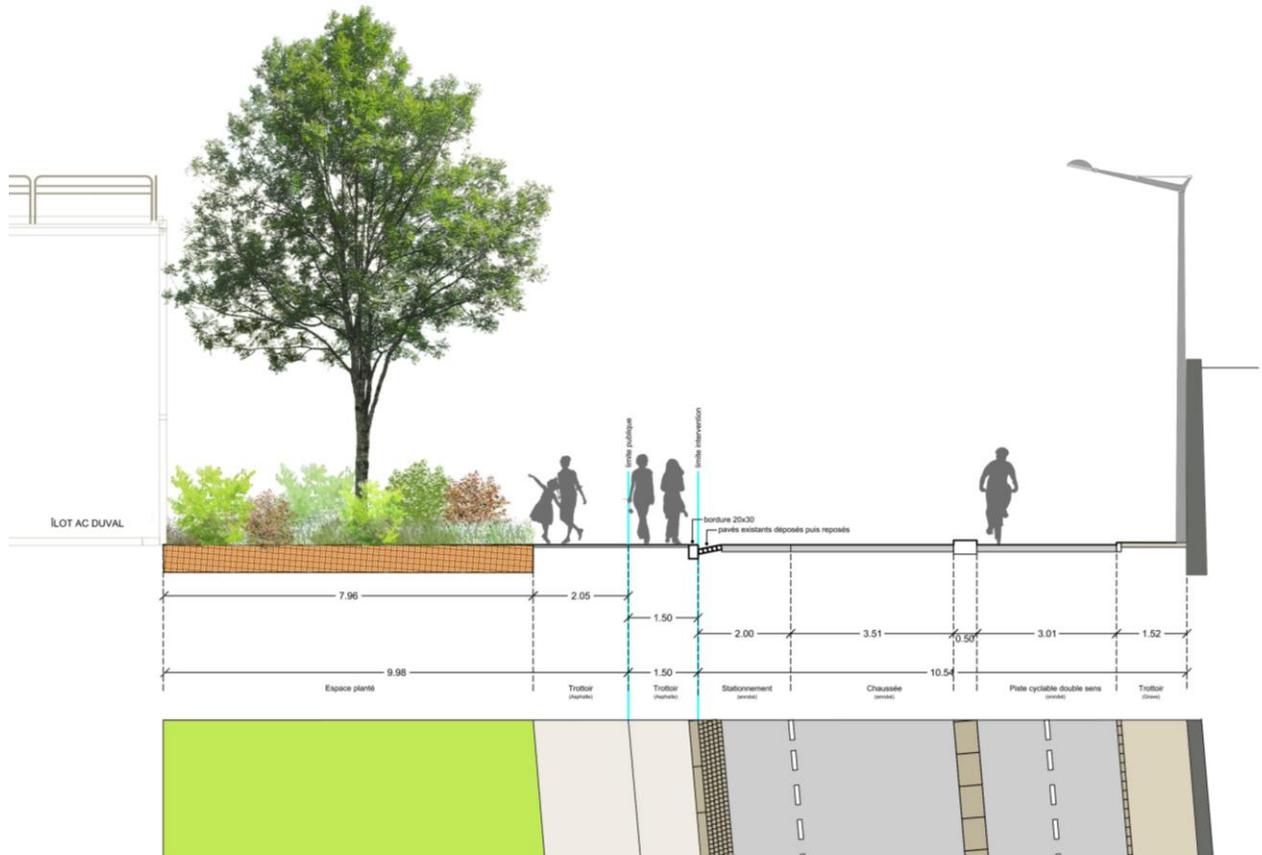


2. Présentation du projet d'espaces publics

La reprise de la rue Duvivier

Principes d'aménagement :

- Largeur de 24 m en moyenne
- Bâtiment du projet implantés à distance de 8m en moyenne (bande de recul au PLU-H)
- Bande de recul aménagée par les opérateurs privés
- Reprise du trottoir (1,50 m à 2 m) et des intersections au droit de l'opération par la Métropole
- Reprises des intersections (sécurisation par plateau et végétalisation)
- Mise en cohérence entre aménagement public et privé (matériaux, espaces végétalisés, gestion eaux de pluie)
- la partie droite n'est pas reprise (piste-cyclable/chaussée/stationnement)



2. Présentation des espaces publics

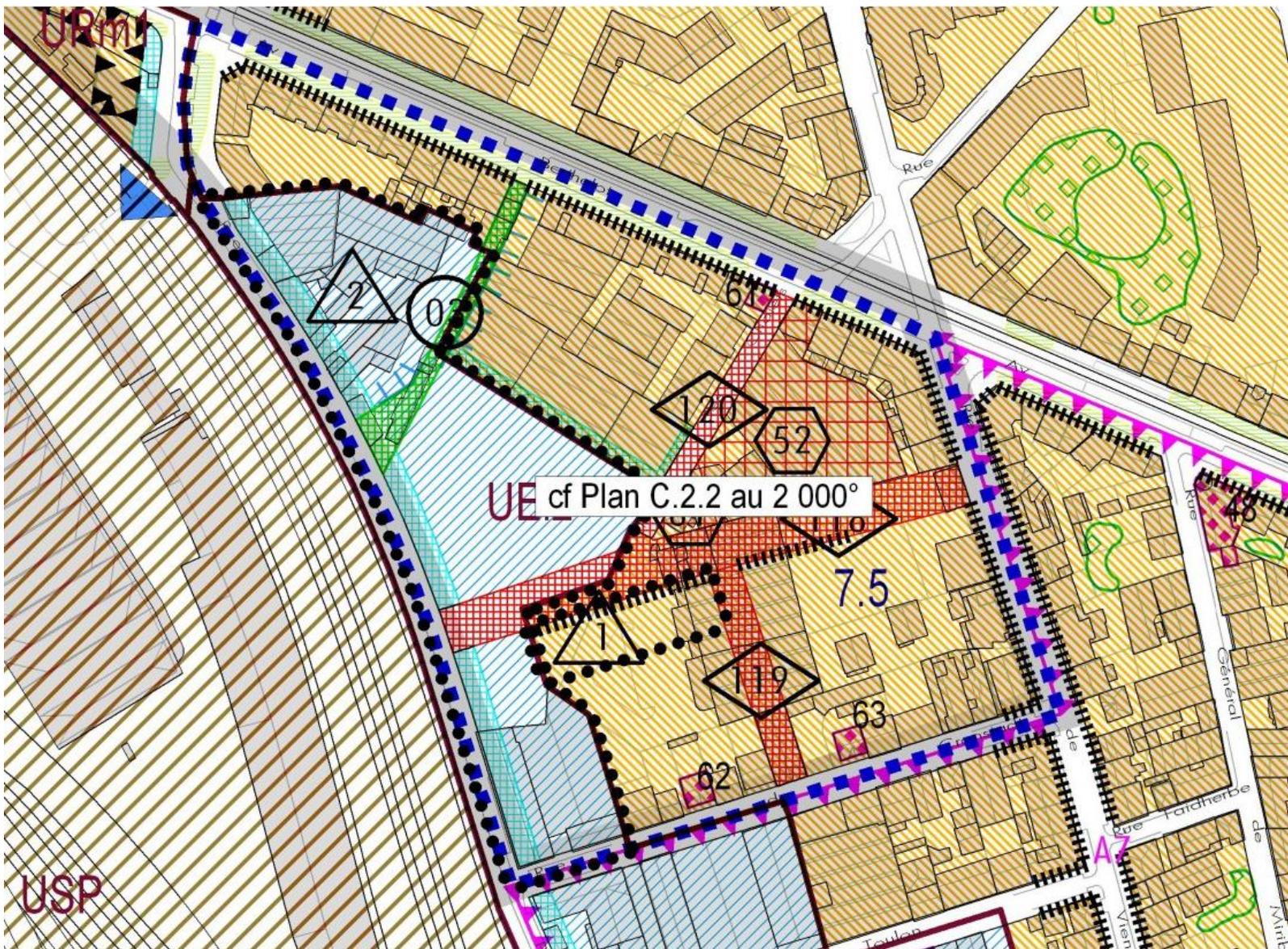
second temps d'échanges

3. Conclusion et suites à donner

Fanny Dubot

Béatrice Vessiller

Annexe ajoutée suite aux questions posées en réunion

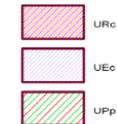
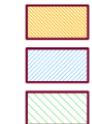


LES ZONES

Urbaines



Pour une meilleure lisibilité des plans la couleur du zonage n'est pas appliquée sur les voies et places



A urbaniser



Agricoles



Naturelles



AUTRES PRESCRIPTIONS

Equipements réseaux et emplacements réservés



Emplacements réservés pour ouvrage public ou installation d'intérêt général



Emplacements réservés pour espace vert ou Continuité Ecologique



Emplacements réservés pour voirie



Emplacements réservés pour cheminement piéton ou cycliste



Périmètre d'attente de projet



Localisation préférentielle pour équipement art.L.151-41

Prescriptions relatives à la qualité du cadre de vie



Espace Boisé Classé



Terrain Urbain Cultivé et Continuité Ecologique



Plantation sur domaine public



Espace Végétalisé à Valoriser



Espace Boisé Classé Ponctuel Arbre remarquable



Délimitation d'Espace de Pleine Terre



Élément Bâti Patrimonial



Périmètre d'Intérêt Patrimonial

Prescriptions relatives à l'affectation des sols et la destination des constructions



Richesse du sol et sous-sol



Secteur de Mixité Fonctionnelle



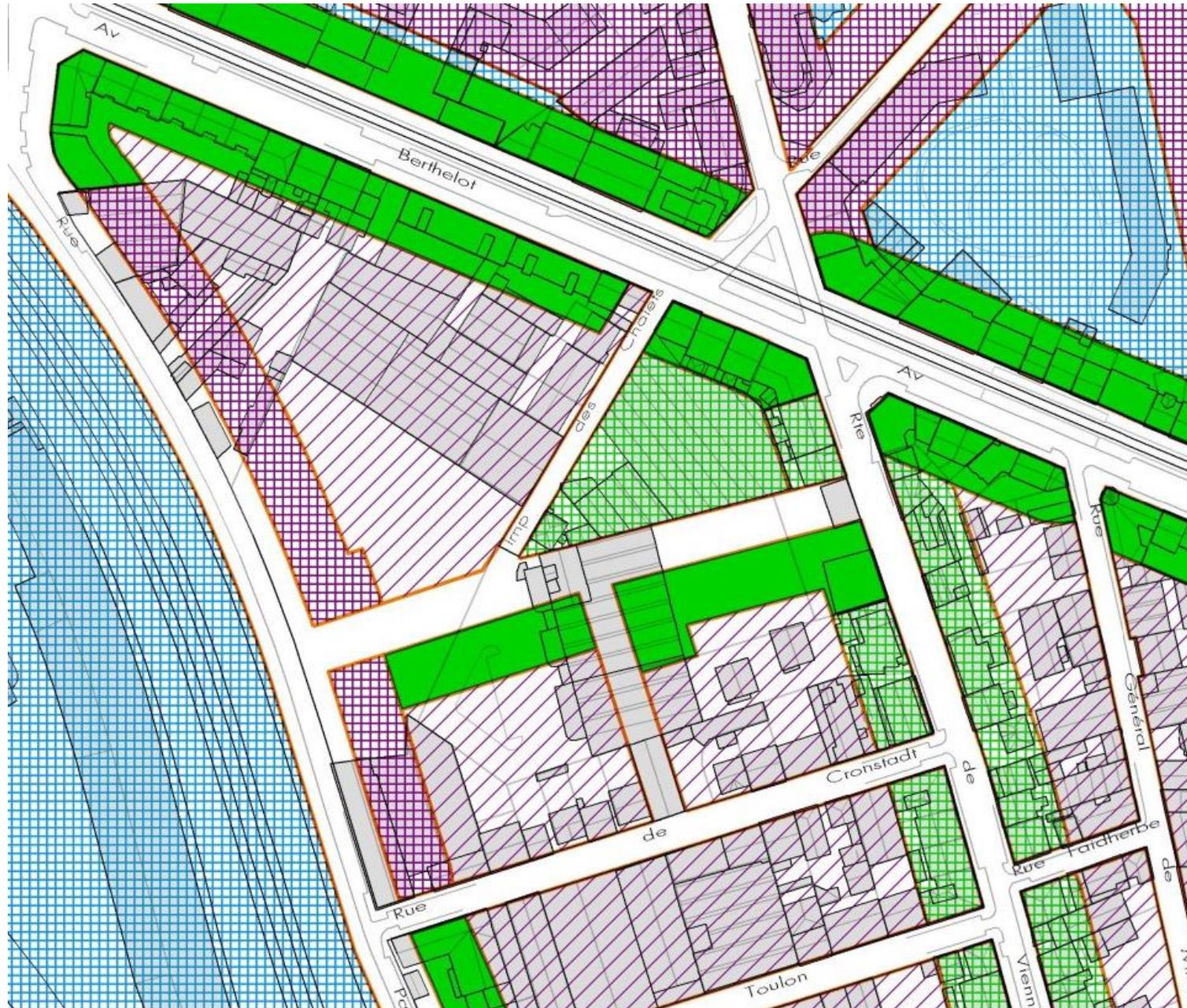
Bâtiments avec changement de destination possible

Prescriptions relatives à l'implantation des constructions

- **UEi2** = zone économique le long de la rue Duvivier,
- **URm1** = Mixités de formes compactes (à caractère résidentiel marqué) le long de l'avenue Berthelot et route de Vienne
- **SMF 1** : secteur de mixité fonctionnelle activités en RDC – logements
- **SMF 2** : secteur de mixité fonctionnelle activités en RDC – Bureaux

Projet Urbain Partenarial Duvivier - Lyon 7

Annexe PLU-H – Plan des hauteurs



HAUTEURS

